

Avis voté en plénière du 10 octobre 2012

La valorisation de la forêt française

Déclaration du groupe Mutualité

La forêt, qui couvre en France plus d'un quart de son territoire, est au cœur des enjeux du développement durable.

En effet, le principe de multifonctionnalité de la forêt lui assigne un triple rôle : économique, social et environnemental. La forêt est à la fois producteur de bois, participe à la protection de la biodiversité, des écosystèmes et à la lutte contre le changement climatique, et accueille le public pour des activités de pleine nature.

Pour le groupe de la mutualité, cette dernière mission présente également des intérêts en termes de santé publique. La création de parcours de santé dans les forêts périurbaines peut s'avérer bénéfique aux populations : il permet de « découvrir les réalités forestières » et de valoriser un patrimoine naturel, il permet également de pratiquer du sport en plein air.

L'ONF, dans le cadre de ses missions, peut participer à la conception de parcours de santé en forêt. Ces actions se développent, notamment en partenariat avec les collectivités territoriales et les associations, et aux portes des agglomérations. Il faut les encourager.

Par ailleurs, le groupe de la mutualité soutient les actions que l'ONF a entreprises pour favoriser l'accès aux espaces naturels et forestiers pour tous : par exemple, avec la création de sentiers bénéficiant du label « Tourisme et Handicap ».

Enfin, le groupe de la mutualité souhaite insister sur la dangerosité des métiers du bois.

Les maladies professionnelles liées notamment aux poussières de bois, et les risques associés, tels le port de charge lourde et les vibrations, pourvoyeurs de troubles musculo-squelettiques, le bruit, pourvoyeur de surdité et la manipulation de produits chimiques pouvant provoquer différentes pathologies irritatives, allergiques ou cancers... rendent nécessaire une formation adaptée à la reconnaissance de ces risques, et encouragent à renforcer prévention et sécurité, comme le souligne l'avis.

Le groupe de la mutualité a voté l'avis.